

**SUBDÉLÉGATION DE POUVOIRS  
FRIEDLAND - PARIS 8ÈME**

---

Vu la délégation de pouvoirs ci-annexée, accordée le 2 janvier 2019 par Monsieur Stéphane FRATACCI, Directeur général de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris Ile-de-France (CCIR),

Je soussigné, M. Jean-Claude SCOUPE, Directeur général adjoint, en charge de l'administration générale, responsable du Pôle Friedland donne, dans les mêmes termes subdélégation de pouvoirs à M. Patrick MARTINEZ, en qualité de Directeur général délégué qui l'accepte, à l'effet d'assurer pendant mes absences de la Région Ile-de-France et d'éventuels congés, la sécurité et la sûreté des personnes et des biens du Pôle Friedland, Hôtel Potocki 25-27 avenue de Friedland et de l'appartement sis au 39 avenue Franklin Roosevelt 75008 Paris.

Le subdélégué déclare avoir une parfaite connaissance des droits et obligations qui résultent de la délégation de pouvoirs susvisée, consentie par M. FRATACCI, Directeur général de la CCIR, et qui lui sont transférés à compter de ce jour dans les domaines ci-dessus précisés.

Fait à Paris, le 2 janvier 2019 en un exemplaire

Le Primo-Délégué

*signé*

M. Stéphane FRATACCI